

INTERVIEW M. PHILIPPE JACQUES – CONSEILLER MUNICIPAL A LA-CHAPELLE-AUX-BOIS

A quelle problématique est confrontée la forêt communale ? Quelles sont les essences concernées et quels constats faites-vous ?

Les 500 hectares de forêt communale de La-Chapelle-aux-bois sont composés principalement de hêtres (80%) et de résineux (20%), sapins et épicéas. Les forêts sont confrontées directement aux sécheresses depuis 2017. Ont été concernés par la sécheresse au niveau des résineux une parcelle de 5 hectares d'épicéas qui a été coupée à blanc et qui va être replantée dans le cadre du plan de relance, ainsi que quelques parcelles de sapin, avec un dépérissement qui est en cours et qui se poursuit et des sapins qui ne sont pas encore exploités.

Les premiers épicéas dépérissants datent de 2017, avec 200 mètres cubes coupés, 150 mètres cubes en 2018... Jusqu'à arriver à un tiers de la parcelle exploités avec un quart d'arbres secs encore debout.

Comment s'est passé le plan de relance ? Qu'est ce qui a incité la commune à se lancer ?

La parcelle d'épicéa qui est en cours d'exploitation depuis 2017, des épicéas sont coupés chaque année (200 mètres cubes coupés, 150 mètres cubes en 2018...). Il restait 1 000 mètres cubes, soit les deux tiers de la parcelle, qui ont été exploités fin mars 2021. Le quart des arbres étaient secs. La commune a pris la décision suite à la présentation du plan de relance par l'ONF de tout couper afin de repartir pour l'avenir et d'investir dans cette parcelle avec une plantation, à base de chêne sessile (60%) et d'autres essences en mélange. On n'a rencontré aucune difficulté majeure pour monter le dossier de subvention.

Les parcelles de sapin pectiné se dégradent très rapidement, mais ne sont pas encore exploités. Nous sommes en attente pour l'instant d'un retour l'ONF.

Au niveau du hêtre, il y a toujours un certain nombre de chablis qui sont coupés régulièrement, parcelle après parcelle (pas d'exploitation massive), avec des dépérissements de hêtre qui sont quasiment continus aujourd'hui.

Quels objectifs et quels résultats attendus ?

Notre objectif est d'investir sur l'avenir. Ce n'est pas nous qui le verrons, ni nos enfants, mais probablement nos petits-enfants. Des anciens ont tenté le coup avec des épicéas dans le temps, ça a fonctionné jusqu'à aujourd'hui, où cela ne fonctionne plus. Nous devons maintenant tenter autre chose pour que la forêt perdure, et ce dans un état productif sur la commune.

Quel impact budgétaire pour la commune ? Quels apports du plan de relance ?

L'impact de la crise sanitaire sur le budget de la commune n'est pas énorme dans l'immédiat, car la commune a des revenus issus d'exploitations qui n'auraient pas dû être faites. Cependant, la perte de valeur se chiffre à hauteur de 70 % pour les milliers de mètres cubes qui ont dépéris.

Sans le plan de relance la commune n'aurait pas exploité la parcelle, mais exploité au fur et à mesure du dépérissement alors même que le peuplement restant était compromis. La commune a également profité du plan de relance pour mettre en place une expérimentation qui a été menée par l'ONF sur de l'écorçage de bois vert, afin de comparer les volumes avec une tête d'abatteuse standard et une tête d'abatteuse-ecorceuse.

Une remise en état de la parcelle a été prévue sur ½ hectare et la plantation est prévue entre fin novembre et fin janvier. On a choisi de faire confiance aux équipes de l'ONF, qui gèrent absolument tout le planning de replantation. L'ONF a fait des relevés topographiques avec des analyses de sol en prévision des plantations. Des cloisonnements d'exploitations seront mis en place tous les 12 mètres.

Du point de vu de la profession, c'est une très bonne initiative qu'on aide les propriétaires et les communes à aller de l'avant pour réinventer la forêt. Si on ne renouvelle pas la forêt, la commune deviendra La-Chapelle-aux-Friches. Pour nous c'est triste de voir des parcelles qui sont coupées à blanc et laissées telles quelles derrières. C'est peut être une autre manière de voir mais passer par une génération de ronces, puis de bouleaux avant d'arriver sur quelque chose d'exploitable cela prendrait un temps infini. Si on a de la forêt, c'est aussi pour en tirer un revenu. C'est une très bonne initiative de la part de l'Etat, et une organisation cohérente que sa mise en œuvre soit réalisée par les Communes forestières et par l'ONF.